Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-10-15
ID : 035-213501042-20261016-2026_10_63-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 13 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/10/2026.

Présents : Mmes : RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, LAURENT Régine, JOULAIN Caroline, TRUFFLET Joëlle, RENOU Ophélie, JOLY Emmanuelle, HUBERT Elodie MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, DESPRES Jean-Louis, ROIZIL Jérôme, HARDY Benoît, HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud

Excusés : Monsieur RUAUX Philippe donne pouvoir à Monsieur DESPRES Jean-Louis, Madame CHOQUET Anne-Laure donne pouvoir à Madame Sylvie RAMÉ-PRUNAUX

A été nommé secrétaire de séance : Emmanuelle JOLY

2026_10_63 – Présentation de devis

Madame le Maire présente les différents devis :

- **Devis remplacement motorisation de tirage cloche n°3 et réparation motorisation cloche n°2 et n°3 :**

Bodet Campanaire : 3 367.00 € HT soit 4 040.40 € TTC

- **Devis motorisation de tirage et chaine de la cloche n°1**

Bodet Campanaire : 2 794.65 € HT soit 3 353.58 € TTC

- **Devis de dératisation** 3 passages, salle polyvalente, composteur restaurant et composteur St Léonard

Farago : 393.75 € HT soit 472.50 € TTC

- **Devis curage des fossés :**

Potin : 3 930 m 3 444.00 € HT soit 4 132.80 € TTC
Heuzé : 3 930 m 2 864.00 € HT soit 3 436.80 € TTC
Louvet : 3 930 m 5 658.00 € HT soit 6 789.60 € TTC

- **Devis avenant n°3 révision du plan Local d'Urbanisme :**

Prigent et associés : 15 550 € HT soit 18 660 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20261016-2026_10_63-DE

- **DE VALIDER** le devis de remplacement motorisation de tirage cloche n°1 et réparation motorisation cloche n°2 et n°3 de l'entreprise Bodet Campanaire pour un montant de 3 367.00 € HT soit 4 040.40 € TTC

(pour : 15 contre : 0 abstention :0)

- **DE REFUSER** le devis de motorisation de tirage et chaine de la cloche 1 de l'entreprise Bodet Campanaire pour un montant de 2 794.65 e HT soit 3 353.058 € TTC.

(pour :0 contre :15 abstention :0)

- **DE VALIDER** le devis de dératisation de l'entreprise FARAGO pour un montant de 393.75 € HT soit 472.50 € TTC.

(pour :15 contre :0 abstention :0)

- **DE VALIDER** le devis de curage de l'entreprise Heuzé pour un montant de 2 864 € HT soit 3 436.80 € TTC.

(pour :15 contre :0 abstention :0)

- **DE VALIDER** le devis avenant de Révision du Plan Local d'Urbanisme par le cabinet Prigent et associés pour un montant de 15 550 € HT soit 18 660 € TTC

(pour :15 contre :0 abstention :0)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 15/10/2026

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

MAIRIE D'EPINIAC
35120 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétaire de séance
EMMANUELLE JOLY

Publicité des actes de la commune par voie électronique le